

La Société fédératrice des typographes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 21

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il ignorait au juste à quel endroit il se trouvait : sa course furibonde à travers champs ne lui avait pas permis de s'orienter, et la propriété dans laquelle il s'était introduit, lui était totalement inconnue.

Edmond suivait donc piteusement son guide, froissant de dépit son chapeau entre ses mains, et, se rappelant la fable des *Deux Mulets*, lui adressait cette apostrophe désespérée :

— Si tu n'avais coûté que cent sous, je ne serais pas si malade !

(A suivre.)

La *Société fédérative des typographes* aura demain son assemblée annuelle à l'Hôtel-de-Ville. Cette institution, digne de tout intérêt, offre à ses membres, outre le secours en cas de maladie, qui est de 2 fr. par jour, des moyens de subsistance à ceux qui sont en voyage, à la recherche de travail. Un des objets mis à l'ordre du jour de cette réunion, est la création d'une *Caisse en cas de décès*.

La Société possède un petit journal traitant des questions relatives à la profession. — La section de Lausanne, qui compte 100 sociétaires, inaugurera demain son drapeau dans les salles du Casino-Théâtre et, de là, ira en cortège recevoir les délégués des sections romandes. — Nous leur souhaitons bonne réussite et beau temps.

UN NOUVEL ATLAS

Le temps n'est plus où l'on vivait comme si le monde était borné au coin de terre qui nous vit naître. Les progrès incessants de la civilisation nous font voir et chercher au delà. Chaque jour, pour ainsi dire, nous sommes au courant de ce qui se passe dans les diverses parties du globe, grâce aux chemins de fer, aux télégraphes, à la presse quotidienne, aux voyageurs, aux touristes et autres moyens de communication entre les peuples. Dans de telles conditions, quoi de plus indispensable qu'un bon atlas, pour se rendre compte des lieux ; on ne lit pas un journal, un récit de voyage, on n'entend pas un discours politique, on ne prend part à aucune conversation intéressante sans qu'il en résulte quelque fait qui vous oblige de jeter un coup d'œil sur une carte géographique. Aussi venons-nous attirer l'attention de nos lecteurs sur le nouvel *Atlas de la maison J. Perthès de Gotha*, en vente à la librairie Benda, à Lausanne, toujours très au courant de toutes les nouveautés littéraires et scientifiques.

Cet ouvrage nous paraît réunir toutes les conditions désirables : format pratique et peu embarrassant ; reliure gracieuse ; trente-cinq cartes, coloriées avec beaucoup de soin ; renseignements et détails exacts ; netteté et clarté. Nous sommes persuadés que tous ceux qui se rendront compte des divers mérites de cet ouvrage, dont le prix (fr 8) est fort modeste, voudront se le procurer.

Vallorbes, le 18 mai 1883.

A l'administration du *Conteur Vaudois*.

Lausanne.

Monsieur le Rédacteur,

Nous venons de recevoir de l'administration de votre journal la somme de 84 francs, provenant d'une souscription ouverte, en faveur des incendiés de Vallorbes, par un de vos abonnés habitant Bruxelles. Nous exprimons toute notre reconnaissance au généreux auteur de cette souscription, ainsi qu'aux donateurs qui ont contribué au soulagement des misères causées par le désastre du

7 avril, et nous vous prions, monsieur le rédacteur, d'agréer, avec nos plus chaleureux remerciements, l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du comité de secours pour les incendiés de Vallorbes :

Le secrétaire,
Paul ROBERT, pasteur.

Le caissier,
F. TRUAN.

Notre théâtre, qui nous semblait fermé jusqu'à l'hiver, va se rouvrir pour deux représentations qui ne manqueront pas d'attirer un nombreux public, malgré la température quelque peu élevée de la saison. Dimanche 27 mai, la *Section lausannoise de la Société fédérale de gymnastique* donnera, avec le concours de l'Union instrumentale, une soirée dont le programme est des plus gais, et dans lequel alternent la musique, les exercices gymnastiques, la comédie, le vaudeville et les ballets. On s'amusera sans doute beaucoup et l'on n'applaudira pas moins. Croyez-moi, prenez vos billets !

Puis, lundi 28, *Mlle Agar* nous revient avec une représentation qui est un de ses triomphes et dont les chroniqueurs français font les plus grands éloges : *Les mères ennemies*, drame de Catulle Mendès. Espérons qu'une salle brillante prouvera une fois de plus à la célèbre tragédienne que nous savons l'apprécier.

Boutades.

La directrice d'un pensionnat de jeunes filles, leur faisant un jour une petite leçon de morale, disait : « Il faut apprendre à souffrir dans cette vie, mes bonnes amies, et vous souvenir du précepte : « Si l'on vous donne un soufflet sur la joue droite, présentez aussitôt la joue gauche... »

— Mais, fit à demi-voix une espiègle de quinze ans, si c'est un baiser qu'on vous donne ?

La directrice sourit et ne répondit pas.

Un passant donne deux sous à un mendiant.

— Merci de votre bonne intention, lui dit le mendiant en les lui rendant ; mais je n'accepte plus les sous... C'était bon dans les commencements !

Scribe avait loué une maison à Saint-Mandé pour y passer l'été. A peine installé, il se met en quête d'un villageois, possesseur d'une vache laitière. On le lui indique.

— Mon brave homme, dit Scribe, tous les matins mon domestique viendra chercher une pinte de lait.

— Bon ! c'est huit sous.

— Par exemple, je veux du lait pur, mais très pur. Je ne veux pas du lait de la Saint-Jean-Baptiste (lait baptisé).

— En ce cas, c'est dix sous.

— Vous le trairez devant mon domestique.

— Alors, c'est quinze sous.

— Ou plutôt mon domestique traitera la vache lui-même.

— Oh ! alors, c'est un franc.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.